

Ce samedi 9 juin: journée de recensement exceptionnel des hippocampes

Ce samedi 9 juin, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est présent au village de l'Herbe pour suivre la journée de recensement exceptionnel des hippocampes organisée par Ocean'Obs avec les plongeurs du réseau des « Sentinelles de la mer » dans leur suivi participatif de la biodiversité marine du Bassin.

Un briefing sera réalisé par les organisateurs à 12h30 avec la participation d'un agent du Parc naturel marin, avant la mise à l'eau des plongeurs, au village de l'Herbe à Lège – Cap Ferret.

Cette journée vient compléter le suivi régulier de la biodiversité marine effectué tout au long de l'année par les plongeurs depuis 2012. Les informations récoltées par ces derniers intéressent le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, qui s'en sert dans le cadre de la gestion de cette aire marine protégée.

Amélioration des connaissances et développement des sciences participatives

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est partenaire historique de cet Observatoire Participatif de la Biodiversité Marine (OPBM) porté par l'association Ocean'Obs. L'OPBM est ancré depuis 2012 sur le Bassin d'Arcachon et vise la connaissance de la biodiversité marine grâce aux sciences participatives, associant citoyens, scientifiques et gestionnaires.

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a notamment confié

à l'OPBM, dans le cadre d'un partenariat scientifique, un suivi des deux espèces d'hippocampes présentes dans le Bassin et l'observation des seiches (œufs, juvéniles et adultes).

Objectifs de la journée du 9 juin

Des agents de l'équipe du Parc naturel marin seront présents auprès des organisateurs de l'opération pour accueillir les plongeurs. Ils expliqueront l'intérêt de ce type de suivi avec leur point de vue de gestionnaire, donneront le cadre dans lequel s'inscrit l'Observatoire Participatif de la Biodiversité Marine, et remercieront évidemment tous les plongeurs pour leur engouement pour ce projet. Après leur plongée, les groupes rendront compte de leurs observations sur des fiches papier ou directement sur la plateforme internet de l'Observatoire. Le Parc naturel marin utilisera par la suite toutes ces données pour les intégrer dans ses indicateurs de suivi du milieu.